



INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

LISTE DES JUSTIFICATIFS RECEVABLES (établie au 11/3/2025)

I. IDENTITÉ ET NATIONALITÉ :

- Copie de la carte d'identité recto-verso en cours de validité ou dont la validité a expiré depuis moins de 5 ans à la date du dépôt de la demande d'inscription
- Copie de votre passeport en cours de validité ou dont la validité a expiré depuis moins de 5 ans à la date du dépôt de la demande d'inscription
- Justificatif d'identité à usage unique France identité en cours de validité à la date du dépôt de la demande d'inscription, la durée de validité étant de 3 mois.

II. JUSTIFICATIFS PROUVANT L'ATTACHE AVEC LA COMMUNE :

Au titre du domicile :

- Attestation accompagnant la carte vitale avec l'adresse, de moins de 3 mois (à imprimer sur le site ameli.fr)
- Attestation d'assurance habitation à une adresse située dans la commune, datée de moins de 3 mois
- Attestation de paiement de Pôle Emploi, datée de moins de 3 mois
- Certificat de scolarité valide avec adresse
- Relevé de remboursement de la Sécurité Sociale ou de la Mutuelle daté de moins de 3 mois
- Dernier avis d'imposition sur le revenu
- Facture **téléphone fixe** daté de moins de 3 mois (*ne sont pas acceptées : les factures de téléphone portable, les factures de souscription ou de résiliation*).
- Attestation ou facture de moins de 3 mois, au nom de l'électeur, d'eau, de gaz, d'électricité, échancier en cours (ne sont pas acceptées : facture de souscription ou de résiliation).
- Titre de pension ou bulletin de salaire daté de moins de 3 mois avec adresse
- Quittance de loyer non-manuscrite datée de moins de 3 mois, émanant exclusivement d'un organisme public ou privé d'habitation, comportant :
 - ✓ La mention et l'adresse de l'organisme d'habitation
 - ✓ Le nom et le prénom du locataire
 - ✓ L'adresse de l'appartement ou de l'immeuble, objet de la location
 - ✓ La période de location
- Attestation d'hébergement datée de moins de 3 mois émanant d'un organisme. Exemple : résidence universitaire, maison de retraite, etc ...
- Attestation de rattachement à un organisme d'accueil agréé par la Préfecture (faire preuve d'au moins 6 mois de rattachement)
- Redevance d'enlèvement des ordures ménagères la plus récente.

Attention :

- Pas d'attestation d'hébergement de particulier à particulier
- Pour les personnes âgées de moins de 26 ans souhaitant s'inscrire dans la commune de domicile de leurs parents, sont à fournir :
 - Les pièces prouvant que les parents sont bien domiciliés dans la commune où ils(elles) souhaitent s'inscrire. Exemple : facture d'électricité, de gaz ou de **téléphone fixe** aux noms et prénoms des parents et datant de moins 3 mois.
 - Les pièces prouvant la filiation avec le titulaire de la domiciliation. Exemple : copie du livret de famille, extrait d'acte de naissance avec filiation.

Au titre de la qualité de contribuable :

- 2 derniers avis d'imposition au titre des contributions directes locales
- 2 derniers avis d'imposition de la cotisation foncière des entreprises (CFE)

Au titre de la qualité de gérant de société :

- Document statutaire prouvant la qualité de gérant, ou associé majoritaire ou unique d'une société depuis 2 ans au moins (liste des pièces acceptées sur service-public.fr).

Attention : les pièces au nom de l'époux(se) sont acceptées, **à condition que le lien marital soit établi**